

seau, m'a demandé de passer aussi (en France) et comme il y a 15 ans qu'il sert en ce pays sans en être sorti et qu'il m'a fait voir par ses lettres qu'il a perdu son père, j'ai cru que Sa Majesté ne trouverait pas mauvais que je lui aie permis d'aller vaquer à ses affaires."

En juin 1706, M. Dumesny-Noré remplaçait M. de Muy comme major des troupes de la colonie.

Le 14 novembre 1713, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

" Par mes premières lettres du printemps, je vous ai marqué la mort du sieur de Cabanac, major de 3-R. ; depuis ce temps nous avons encore eu le chagrin de perdre le sieur Dumesny-Noré, major des troupes."

Le lendemain, 15 novembre 1713, le gouverneur et l'intendant écrivaient conjointement :

" Le sieur Dumesny-Noré, major des troupes, est mort le 27 octobre dernier ⁽¹⁾ ; il a servi Sa Majesté pendant 30 années avec distinction en ce pays, étant un parfaitement bon officier. Il laisse une veuve chargée de quatre enfants sans bien ; elle a recours à l'honneur de votre protection, tant pour l'avancement de son fils aîné, enseigne de compagnie, que pour obtenir une pension de Sa Majesté qui puisse lui donner moyen d'élever sa famille ; son nom vous est connu, Monseigneur, ayant trois frères officiers de la Marine."

La veuve de M. Dumesny-Noré, Marie-Renée Chorel dit Dorvilliers, obtint, en mai 1714, à cause de ses quatre enfants et des services de son mari, une pension de 400 livres. Elle décéda à Québec le 3 mai 1717.

(1) C'est M. LeVerrier, le plus ancien capitaine, qui remplaça M. Dumesny-Noré à la majorité des troupes.